



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

CD – Accompagnement & Gestion Administrative

I – GÉNÉRALITÉS

Les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après « CGV ») s'appliquent à l'ensemble des prestations de services réalisées par CD – Accompagnement et Gestion Administrative (ci-après « le Prestataire ») auprès de ses clients professionnels et/ou particuliers (ci-après « le Client »).

Elles régissent notamment les prestations suivantes :

- Gestion et suivi administratif de dossiers
- Classement et organisation de documents
- Saisie et mise à jour administrative
- Préparation de devis, courriers et documents administratifs
- Coordination d'équipes et gestion de plannings

Toute prestation supplémentaire non prévue initialement fera l'objet d'un devis complémentaire.

II – COMMANDES

Toute commande implique l'acceptation pleine et entière des présentes CGV par le Client.

Toute prestation donne lieu à un devis préalable transmis au Client.

La commande est considérée ferme et définitive à compter de la signature du devis ou de la validation écrite (email, message, accord explicite). Toute modification devra faire l'objet d'un accord écrit entre les parties.

III – EXÉCUTION DES PRESTATIONS

Les prestations sont réalisées selon les modalités convenues (présentiel, distanciel ou mixte). Le Prestataire s'engage à exécuter ses missions avec diligence, professionnalisme et confidentialité.

Le Client s'engage à fournir l'ensemble des informations et documents nécessaires à la bonne réalisation de la mission. Tout retard de transmission peut entraîner un décalage des délais d'exécution sans que la responsabilité du Prestataire puisse être engagée.

IV – TARIFS

Les tarifs sont exprimés en euros (€) et indiqués sur le devis remis au Client. Ils sont établis comme suit (sauf mention contraire sur devis) :

- Pack Essentiel (26h/mois) : 650 €/mois
- Pack Confort (52h/mois) : 1 300 €/mois
- Abonnement Annuel Essentiel (26h/mois) : 7 150 €/an — 596 €/mois lissé sur 12 mois
- Abonnement Annuel Confort (52h/mois) : 14 300 €/an — 1 192 €/mois lissé sur 12 mois
- Tarif horaire ponctuel ou dépassement : 25 €/heure

TVA non applicable – article 293 B du CGI. Les prix sont nets de TVA dans le cadre de la franchise en base de TVA.

Le Prestataire se réserve le droit de modifier ses tarifs. Les prestations restent facturées sur la base des tarifs en vigueur au moment de la commande.

V – FACTURATION ET PAIEMENT



Les factures sont émises en début de mois pour les packs (facturation mensuelle à terme à échoir), ou à la fin de la prestation pour les missions ponctuelles.

Mode de paiement accepté : virement bancaire uniquement. Les coordonnées bancaires sont communiquées sur la facture.



Pénalités de retard : tout retard de paiement entraîne de plein droit, sans mise en demeure préalable, des pénalités calculées au taux de 3 fois le taux d'intérêt légal en vigueur, applicables dès le lendemain de la date d'échéance (art. L.441-10 du Code de commerce). Une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € est due de plein droit (décret n°2012-1115). Ces dispositions s'appliquent aux clients professionnels.

En cas de retard de paiement, le Prestataire se réserve le droit de suspendre les prestations en cours jusqu'au règlement intégral.

VI – DURÉE D'ENGAGEMENT ET RÉSILIATION

Les packs mensuels sont sans engagement obligatoire. Une période de fidélisation de 3 mois est conseillée afin de permettre une prise en charge optimale des missions. Au-delà, le contrat est reconductible tacitement par période d'un mois.

Les abonnements annuels sont souscrits pour une durée ferme de 12 mois. Le tarif est lissé sur 12 mensualités égales incluant 1 mois offert. La facturation est exclusivement mensuelle.

Toute résiliation doit être notifiée par écrit (email ou courrier) avec un préavis minimum de 30 jours calendaires avant la date de renouvellement. En cas de résiliation anticipée d'un abonnement annuel, les mois restants sont facturés au tarif mensuel standard, sans bénéfice du mois offert.

Les heures déjà réalisées restent dues. Les heures non consommées dans le mois sont reportables sur le mois suivant dans la limite de 4 heures pour les packs mensuels et de 8 heures pour les abonnements annuels. Elles ne donnent lieu à aucun remboursement.

VII – ANNULATION / REPORT DE MISSION PONCTUELLE

Toute annulation de prestation ponctuelle par le Client doit être notifiée par écrit. Les conditions suivantes s'appliquent :

- Annulation à plus de 48h : aucune facturation
- Annulation entre 24h et 48h avant l'intervention : 50 % du montant prévu facturé
- Annulation à moins de 24h ou absence le jour J : 100 % du montant prévu facturé

Un report de prestation peut être accepté d'un commun accord, selon les disponibilités du Prestataire.

VIII – CONFIDENTIALITÉ

Le Prestataire s'engage à respecter la confidentialité la plus stricte concernant l'ensemble des documents transmis, informations administratives et données personnelles du Client. Aucune information ne sera divulguée à des tiers sans accord préalable du Client, sauf obligation légale.

IX – RESPONSABILITÉ

Le Prestataire est tenu à une obligation de moyens et non de résultat. Sa responsabilité ne pourra être engagée qu'en cas de faute prouvée dans l'exécution de la mission. Le Client reste responsable de la vérification finale des documents produits.

X – PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES (RGPD)



Les informations collectées sont utilisées uniquement dans le cadre des prestations réalisées. Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD – UE 2016/679), le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité de ses données.

Pour exercer ces droits : devarieux.cathy@gmail.com.

XI – MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

Conformément à l'ordonnance n°2015-1033 du 20 août 2015, en cas de litige avec un client particulier (consommateur), le Client peut recourir gratuitement à un médiateur de la consommation. Les coordonnées du médiateur seront communiquées au Client sur simple demande.

XII – DROIT APPLICABLE ET LITIGES

Les présentes CGV sont soumises au droit français. En cas de litige, les parties s'engagent à rechercher une solution amiable avant toute action judiciaire. À défaut, le litige sera porté devant les juridictions compétentes de Guadeloupe.

XIII – ACCEPTATION DU CLIENT

Les présentes CGV sont communiquées au Client préalablement à toute commande. La signature du devis individuel établi pour chaque mission vaut acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, sans réserve.



Note : Les présentes CGV sont communiquées au client préalablement à toute commande. La signature du devis individuel vaut acceptation pleine et entière des présentes CGV.